

Je suis affecté par le décès d'Henri Arthaud et je souhaite présenter toutes mes condoléances à sa femme, son frère et sa belle sœur et à toute sa famille. Henri était un homme passionné et passionnant. Artisan électricien et investi dans la vie mensoise (mairie, Amis du musée, Association d'Éducation Populaire - AEP, contribution au TUM), il connaissait tous les coins et recoins de Mens. Lorsque je suis arrivé, il m'a ouvert sa bibliothèque historique de Mens et m'a fait aimer et comprendre l'histoire et le patrimoine de la commune. Malgré une lourde maladie invalidante et douloureuse, il aimait partager les figues et les plantes aromatiques de son jardin et il était très fier d'avoir un bananier à Mens. Merci Henri pour le partage de la vie d'avant et d'aujourd'hui.

2024 s'achève par un rapprochement bénéfique entre Mens et la Communauté de communes. Nous convergions vers un portage commun de l'aménagement du territoire auprès du SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Région Grenobloise. Nous envisageons la création d'un PLH, Programme Local de l'Habitat, qui est l'outil principal d'une politique publique du logement d'un territoire, ainsi que l'adhésion à l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL) : cela facilitera le travail des communes pour l'ouverture de logements, manquants grandement à l'heure actuelle.

Nous partageons également avec Monestier de Clermont des problématiques de bourg centre avec la gestion d'équipements communaux mais à vocation intercommunale (piscine, terrain de sports), et le soutien apporté à une vie commerciale attractive. Nous avançons sur le travail à l'échelle du bassin de vie, c'est-à-dire avec les communes voisines, notamment pour la mutualisation de moyens et la future gestion de l'eau.

Le Trièves est ainsi en train de faire territoire pour l'intérêt de tous. Mens, grâce notamment à l'impulsion de Petite Ville de Demain, y apporte sa pierre.

2024 a aussi été l'année d'importantes réalisations communales. Chaque élu en charge vous en fera un retour lors des vœux **le vendredi 17 janvier à 18 heures à l'Espace culturel**. À cette occasion, nous vous parlerons aussi des projets pour 2025.

Continuons en 2025 à œuvrer pour une commune dynamique, un territoire actif, une volonté de partage, d'égalité et d'accueil pour toutes et tous.

Je vous souhaite tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Photo : © Marc Moreau

- 02 INFOS MUNICIPALES
- 08 VIE DU VILLAGE
- 11 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



LE RÔLE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Si, dans les communes de moins de 1 500 habitants, la création d'un CCAS est facultative, Mens a son propre CCAS depuis de nombreuses années et dispose de son propre budget (10000€ environ/an).

Le CCAS se réunit au minimum tous les 3 mois, voir plus selon les demandes d'aides exceptionnelles d'urgence ou pas. Il a un rôle de veille.

UNE ACTION DE SOLIDARITÉ AU JOUR LE JOUR

Le CCAS dispose d'un règlement intérieur et d'un règlement d'attribution. Il travaille, **sous le sceau de la confidentialité**, en relation étroite avec la secrétaire de mairie et l'assistante sociale de la Maison du Département. Le CCAS peut répondre à des demandes d'aides financières qui sont étudiées en commission (jeunes, familles, personnes âgées, personnes isolées, handicapées, personnes en situation précaire,...).

Ce peut être par exemple dans le cas d'une situation d'urgence (facture, décès du conjoint...) sous la forme d'une aide financière (200 €) en appui d'autres aides.

Elle peut répondre également à un besoin de mobilité (location de la voiture Citiz) pour un rendez-vous médical, une recherche d'emploi, une démarche administrative.

Le CCAS dispose également d'un logement d'urgence.

Il met à jour la liste des personnes isolées âgées ou handicapées à contacter en cas de canicule, ... dans le Plan Communal de sauvegarde(PCs).



POUR LES PERSONNES

QUI FONT UNE DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Il s'agit pour le CCAS de pré-instruire ces dossiers en s'assurant que toutes les pièces demandées soient jointes puis de les transmettre au Département.

L'aide sociale pour les personnes âgées et les personnes handicapées est une aide qui permet :

⇒ **de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement en établissement médico-social des personnes âgées ou handicapées ou des frais d'accompagnement à la vie sociale des personnes handicapées ;**

⇒ **de bénéficier d'une aide-ménagère à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.**

L'aide sociale est attribuée sous conditions de ressources et versée par le Conseil Départemental.

ACTIONS À MENS EN 2024

À Mens, depuis 2021, le CCAS a étendu ses actions auprès des jeunes de la commune (de 6 à 17 ans) en collaboration avec la Palpitante, l'association des Désaccordés pour le festival Festistreet et l'école primaire de Mens.

Il réfléchit à les étendre auprès d'autres tranches d'âge (moins de 6 ans et 18/25 ans).

Pour les enfants de 6 à 10 ans habitant Mens : un bon d'un montant de 15 € distribué chaque année pour acheter un livre à la Palpitante. 54 enfants en ont bénéficié durant l'année scolaire 2023-2024, 37 en ont profité.

Pour les jeunes de 11 à 17 ans : bon pour le Festival Festistreet ; entrée au concert (10 €), participation à un atelier (5 €). En 2024, 37 jeunes en ont bénéficié.

Un colis de Noël pour les plus de 75 ans, d'une valeur de 25 €, en partenariat avec Le Petit Marché et la pâtisserie Perrier

Un spectacle est proposé chaque année aux résidents de l'EHPAD, en partenariat avec « le Poulailler ».



Un repas, préparé pour les plus de 75 ans en ce début d'année 2025 par le Café des Arts.

LA COMPOSITION DU CCAS :

⇒ 5 élus : Pierre Suzzarini (président), Florence Lorenzi (Vice-présidente), Myriam Garayt, Dominique Gavillon, Véronique Menvielle-Chabert

NOËL POUR NOS AÎNÉS

Samedi 14 décembre, 130 colis de Noël ont été distribués par des élus et les membres du CCAS. Ils étaient destinés aux personnes âgées de 75 ans et plus de la commune de Mens.



Cette année encore, ces colis étaient composés de produits de l'épicerie « Au Petit Marché » et des chocolats de la pâtisserie « La Bouffette ». Les enfants des écoles maternelle et primaire de Mens ont préparé de très jolis dessins ou cartes de Noël. Un grand merci pour leur participation. Nous étions rempli(e)s de paillettes.

⇒ 5 habitants : Lucette Ribet (bénévole du CART), Marc Girard (Collectif d'entraide), Pascale Arribert (ATSEM Petite enfance), Bernadette Bono (co-présidente de l'ADMR), Eliane Rouge (habitante).

Le 11 janvier 2025 aura lieu le repas des Aînés. Une invitation a été envoyée aux personnes qui ont choisi de participer au repas courant décembre. Il se déroulera à la salle des Sagnes. Le menu sera préparé par le « Café des Arts ».

FLORENCE LORENZI ET MYRIAM GARAYT



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : COMMENT ÇA MARCHE

Cet article s'appuie (comme l'article sur les investissements paru dans le n° 276 du TUM de septembre dernier) sur l'analyse financière synthétique réalisée par les services de la DDFIP de l'Isère sur les 5 derniers exercices (2019 à 2023).

1) LES RECETTES DE LA COMMUNE

Elles sont principalement constituées des produits issus de la fiscalité directe locale (taxe habitation, taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti...), les dotations et participations de l'Etat, les produits courants (en particulier les locations).

- **Les ressources fiscales** ont augmenté de 34,1% principalement dues à l'évolution des bases, alors que le taux applicable voté par la municipalité n'a pas évolué depuis le début du mandat.

- **La dotation globale de fonctionnement** représente la participation de l'État au fonctionnement des mairies. Sur la période 2019 à 2023, son montant passe de 317 028€ en 2019 à 346 465€ en 2023 soit une hausse de 9,3% alors que l'inflation est de 13,3%.

- **Les produits courants.**

La taxe d'habitation n'est plus versée directement par les habitants hors résidence secondaire. Celle-ci est compensée par un versement de l'Etat, mais les communes ne maîtrisent plus le montant de cette dotation.

2) LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses de la commune sont les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparation, électricité, assurances...), les charges de personnel, les charges de gestion courante (subventions versées, participations diverses, indemnités ...), les charges financières (intérêts des emprunts).

- **Les charges à caractère général** ont augmenté de 34% entre 2019 et 2023. Cette forte augmentation est directement liée à l'inflation très forte et variable suivant les secteurs de dépense .

- **Les charges de personnel** ont augmenté sur cette même période de 20%. Depuis 2019, les charges de personnel représentent chaque année en moyenne 40% des dépenses de fonctionnement. Mais globalement sur cette période, le nombre d'équivalent temps plein n'a pas évolué¹.

- **Les charges financières** ont baissé de 3,1% et ne correspondent qu'à des remboursements d'emprunt. Ces mêmes charges représentent moins de 1% des dépenses de la commune.

- **Les charges de gestion courante** restent stables depuis 2019 hors versement exceptionnel au nouveau budget Hébergement en 2023.

3) LA CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT

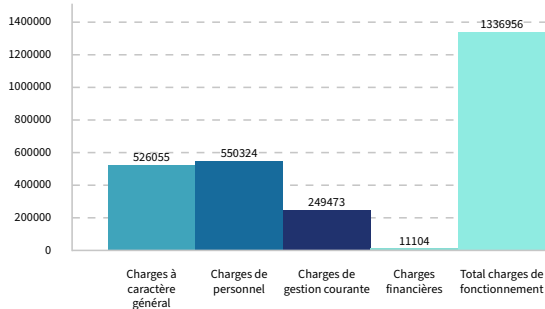
Elle représente la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement (CAF brut). Cette capacité a baissé de 54% entre 2019 et 2023 compte tenu d'une baisse des recettes et d'une augmentation des dépenses. Elle représente 132€ par habitant pour une moyenne de 171€ au niveau départemental. Mais compte-tenu du faible endettement, la CAF nette (CAF brut moins le remboursement de l'annuité des emprunts), reste forte et très supérieure à la CAF nette de 2019. En 2023, elle est de 93€ par habitant pour une moyenne départementale de 98€.

Depuis le début de notre mandat, nous avons fait le choix de ne pas souscrire de nouveaux emprunts pour financer les investissements importants et d'utiliser les réserves financières de la commune. Ceci entraîne une baisse des réserves qui restent cependant, à fin 2023 confortables puisqu'elles couvrent 10 mois de dépenses courantes. Mais notre endettement (voir article TUM de septembre 2024) depuis 2019 a baissé de façon importante et les charges financières représentent moins de 1% des dépenses de la commune.



1. voir article de Pierre Suzzarini dans TUM N° 279 de décembre.

CHIFFRES 2023



Recettes fiscales :
878 148 €

Dotation et participation :
410 902 €

Produits courants :
241 962 €

Total Recettes :
1 531 012 €

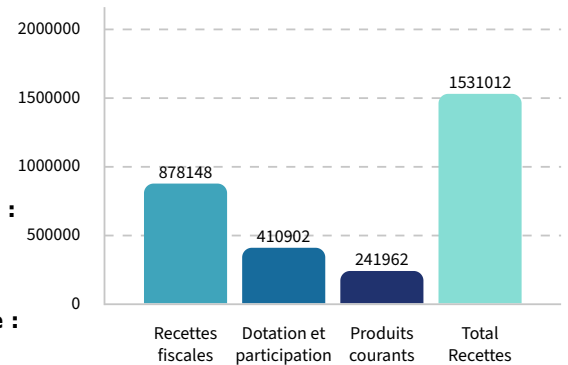
Charges à caractère général :
526 055 €

Charges de personnel :
550 324 €

Charges de gestion courante :
249 473 €

Charges financières :
11 104 €

Total Charges de fonctionnement :
1 336 956 €



ZONE D'ACTIVITÉS (ZA) DES APPREAUX : UNE IMPORTANTE AVANCÉE POUR LA COMMUNE !

Depuis de nombreux mois, nous nous sommes attelés à accompagner les artisans locaux, dont les artisans mensois, dans leurs besoins de foncier pour leurs activités professionnelles, qu'ils souhaitent bien sûr installer ou conserver à Mens.

Une zone, aux Appreaux, est définie dans le PLU, Plan Local d'Urbanisme. La commune n'a pas la propriété des terrains.

De plus, la compétence économique exclusive est dévolue à la Communauté de communes ; elle est seule habilitée à porter ce type de projet. Dans un premier temps, celle-ci n'a pas souhaité s'engager, ayant d'autres priorités d'investissement, comme la Maison de santé ou la Maison de pays.

Nous avons donc travaillé d'une part avec les propriétaires et d'autre part avec les nombreux porteurs de projet.

Tout ce temps et toute cette énergie pour monter ce dossier se soldent par un résultat positif. La Communauté de communes vient de le prendre à son compte et finance l'étude préalable et obligatoire avant tous travaux avec un aménageur public. Elle va discuter également avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale, échelon au-dessus des PLU), qui vient d'ouvrir sa révision, pour que la surface urbanisée par ce projet soit comptabilisée au niveau territorial et n'impacte pas les autres projets fonciers au niveau de la commune, notamment l'habitat.

Nous veillerons à ce que l'intégration paysagère et architecturale de cette ZA des Appreaux, prévue dans le PLU, soit réussie (et nous allons travailler sur l'intégration paysagère des Terres du ruisseau, jamais aboutie).

PIERRE SUZZARINI

INAUGURATION DU SITE DE COMPOSTAGE DE TANNON BONNET UN RENDEZ-VOUS ÉCORESPONSABLE À NE PAS MANQUER !

La Communauté de communes du Trièves, en partenariat avec la commune de Mens, a le plaisir de vous inviter à l'inauguration du site de compostage de Tannon Bonnet. Rejoignez-nous pour découvrir cet espace dédié au compostage partagé et participez autour d'un verre à un moment convivial et informatif !

*Mercredi 29 janvier 2025, à partir de 17h30
Place Tannon Bonnet, en face de la pharmacie*

AU PROGRAMME :

- ⇒ **Présentation du site et du compostage** : découvrez le fonctionnement de cet espace et comment vous pouvez y participer,
- ⇒ **Distribution de bioseaux** pour faciliter le transport de vos déchets à composter,
- ⇒ **Apéritif convivial** pour clôturer et échanger autour d'un verre.

Venez nombreux soutenir cette initiative locale pour la réduction des bio-déchets et pour en savoir plus sur le compostage collectif !

UNE SUGGESTION DE LECTURE PAR LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

Après une année de propositions d'albums jeunesse autour de l'égalité de genre, la commission municipale sur l'égalité de genre vous propose cette année des ouvrages à destination d'un public adolescent.

Des ouvrages à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre !

Titre : 4 mois pour être égaux (sans s'embrouiller)

Autrice : Sophie Rigal-Goulard

Éditions : Rageot

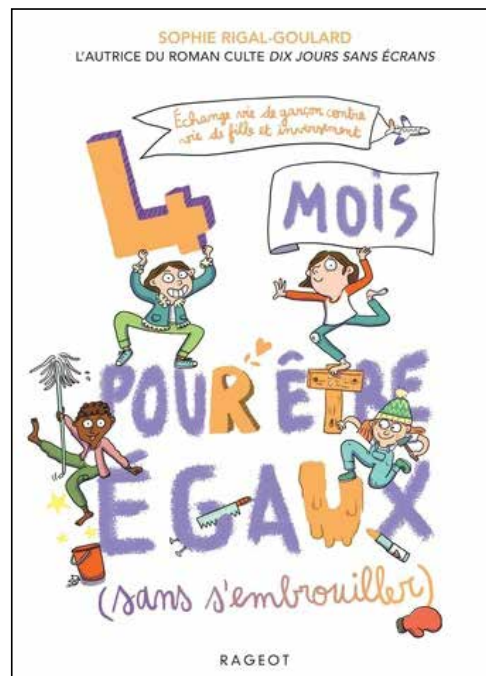
Âge lecture : dès 10 ans

La classe de Gaël et de sa sœur jumelle Gaïa commence un travail sur les stéréotypes de genre. Alors que Gaël s'est toujours senti traité à égalité de sa sœur, Gaïa n'est pas du même avis. Pour questionner leur propres ressentis, il et elle relèvent le défi d'échanger leur sport : il fera de la natation artistique et elle fera de la boxe ! Pour aller plus loin, il et elle échangeront secrètement leur place en s'appuyant sur leur forte ressemblance.

Leurs expériences permettent même aux personnes les plus convaincues de prendre conscience que l'égalité de genre est loin d'être acquise.

Bienvenue le vendredi 31/01 à 9h pour la prochaine réunion de la commission ; contact : secretariat@mairie-demens.fr

LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »



INCIVILITÉS...

Ou comment les exactions de quelques-uns entachent le vivre ensemble de tous !

Déjections canines jonchant rues, ronds-points, carrés de verdure... Chiens divaguant seuls... Boîte à livres du parc au crocodile une nouvelle fois dégradée... Livres retrouvés dans une poubelle sous la neige !

Des « Toutounet », distributeurs offrant gratuitement des sacs à excréments, sont pourtant installés un peu partout dans le village... De nombreux ouvrages encore une fois gratuits garnissaient les étagères de la boîte à livres fabriquée avec cœur et fierté par deux jeunes du village lors des « chantiers jeunes » permettant aux adultes et enfants de s'adonner à la lecture dans un parc agréable...

Est-ce si difficile de respecter le cadre de vie de tous ? N'y a-t-il que la peur du gendarme et les PV pour faire respecter un minimum de règles de savoir vivre ?

POUR LA COMMISSION « VIE QUOTIDIENNE »
DANIELLE MONTAGNON

Rappel : En aucun cas, les chiens ne doivent divaguer, seuls, dans l'espace public. Leurs propriétaires en sont légalement responsables, notamment en cas de morsures.



FUTUR TIERS-LIEU DE MENS... REJOIGNEZ LA COMMISSION !

Le projet de Tiers-Lieu entre dans une nouvelle phase en 2025 avec l'arrivée d'un cabinet d'architecte pour assurer la maîtrise d'ouvrage.

Nous vous invitons à rejoindre la **commission Tiers-Lieu** pour contribuer à la réflexion et à la réalisation de ce projet de territoire en intégrant un des quatre groupes de travail dédiés à différents aspects du projet :

- ⇒ Réflexion sur les besoins des associations et sur le transfert des salles d'activités pendant et après les travaux.
- ⇒ Réflexion sur les usages et la mutualisation des espaces au sein du Tiers-Lieu.
- ⇒ Information et animations à destination des habitant-es.
- ⇒ Point d'accueil et d'information tourisme, activités, culture, mobilités.

Si une de ces thématiques vous intéresse ou que vous souhaitez en savoir plus sur cette commission, **bienvenue à notre prochaine réunion le lundi 20 janvier à 14h à l'espace culturel.**

Des panneaux présentant les grandes lignes du projet seront installés dans le hall de l'espace culturel au mois de janvier et un livret sera consultable à l'accueil de la mairie et de la T'réseau.

Plus d'infos auprès de charlotte.rastello@mens.fr

NB : la T'réseau est ouverte tous les matins de la semaine, du lundi au vendredi.



SERVICE D'ALERTE À LA POPULATION PRÉCISIONS POUR S'INSCRIRE

Vous avez reçu avec le TUM de décembre un imprimé à remplir¹.

La Mairie de Mens s'est en effet dotée d'un système d'appels automatisé, destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Remplissez le questionnaire, individuellement, avec notamment :

- ⇒ votre numéro de téléphone fixe ;
- ⇒ et/ou votre numéro de téléphone portable ;
- ⇒ et/ou votre adresse mail.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie : 04 76 34 61 21 ou bien trouver les renseignements nécessaires sur le site de la mairie

2025, VOEUX DU MAIRE

2025

VENDREDI 17 JANVIER
A 18H00 À L'ESPACE CULTUREL

Téléthon

TÉLÉTHON 2024

Cette année encore la Commission Vie quotidienne s'est engagée aux côtés de l'Association Rochassac pour le Téléthon.

La vente des pommes cuites et le boudin traditionnellement vendu par l'association montagnarde ont généré un bénéfice de 1 459 € remis à l'AFM portant l'Opération Téléthon qui a eu lieu une semaine plus tôt.

Bien qu'organisé une semaine plus tôt en raison de l'inauguration de Notre Dame de Paris et malgré le brouillard qui recouvrait Mens ce matin-là, les habitants ont eu à cœur de venir contribuer à cette collecte indispensable à la recherche sur les maladies rares.

Le club « Bel âge » s'associe depuis longtemps à cette cause en organisant son Loto qui cette année a rapporté 1 000 €.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation tant au niveau achats de produits que pour l'organisation. Merci aussi à la mairie de Mens pour le prêt de matériel ainsi qu'à la boucherie Marcou.

**POUR LA COMMISSION
« VIE QUOTIDIENNE »
ET L'ASSOCIATION ROCHASSAC
DANIELLE MONTAGNON , MARC DOLCI**

LE VILLAGE A REVÊTU LES COULEURS DE NOËL



C'est dans le froid matinal que la commission « Vie quotidienne », aidée par les services techniques, s'est munie de boules, décorations en bois et autres guirlandes pour décorer sapins, ronds-points, jardinières et carrés de verdure.



Cette année nous avons opté pour un petit bosquet de sapins qui aurait dû être installé devant la mairie mais en raison des travaux le choix s'est porté sur l'espace devant l'ancienne trésorerie.

Le village de Noël trône derrière la baie vitrée de l'espace culturel et est éclairé avec une guirlande équipée d'un programmeur pour éviter une consommation inutile.

La Halle s'est parée de cloches et de branches de sapins pour accueillir le marché de Noël dans une ambiance festive.

La cabane du Père Noël a été installée à côté du majestueux sapin aux Aires et parachève la déco 2024 du village. Celui-ci s'illumine en même temps que l'éclairage public. Pour la cabane, nous avons choisi une guirlande à piles qui a seulement brillé le soir de la fête des enfants.

Nous remercions tous les membres de la commission « Vie quotidienne » qui oeuvrent pour que notre village accueille la magie de Noël.

**POUR LA « VIE QUOTIDIENNE »,
DANIELLE MONTAGNON**



LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS ET AIDE À DOMICILE DE MENS DÉMÉNAGE !!!

Soucieuse d'améliorer l'accessibilité et l'accueil du SIAD de Mens, l'équipe professionnelle et bénévole, avec l'aide de Pep's Trièves, a déménagé le 28 août dernier au 348 rue des Terres du Ruisseau dans la zone d'activité de Mens.

Le SIAD de Mens poursuit son action auprès des personnes âgées et handicapées du territoire sur les communes de : Mens, Lavars, Châtel en Trièves, Saint Baudille-et-Pipet, Saint Jean d'Hérans, Cornillon, Prébois et Tréminis. Sur prescription médicale, les aides-soignantes, encadrées par deux infirmières coordinatrices, effectuent l'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne autour de l'hygiène, du soin et de l'autonomie. En partenariat avec l'environnement familial, social et médical, les soignantes interviennent à domicile pour la toilette, la prise de médicament, la mobilisation du corps, l'accompagnement à la fin de vie, l'habillage, ...

Le SIAD de Mens dispose de 31 places octroyées par l'Agence Régionale de Santé et financées par les caisses d'assurance maladie ; les soins des patients sont donc ainsi pris en charge sans aucune avance.

Pour faire face au vieillissement de la population du Trièves, le SIAD de Mens a plus que jamais besoin de soignants prêts à rejoindre son équipe. Face aux difficultés de recrutement du secteur médico-social, il se saisit des opportunités locales et a ainsi déjà recruté deux personnes en contrat d'apprentissage. Ce partenariat avec le LYPPRA de La Mure permet de proposer à des jeunes du territoire une formation d'une durée de 18 mois, alternant école / stages / travail en entreprise, financée intégralement tout en disposant d'un salaire. L'équipe a toutefois toujours besoin de s'étoffer et reste éga-

lement ouverte aux candidatures de personnel soignant diplômé.

Séverine, aide-soignante depuis plus de 10 ans au SIAD de Mens, témoigne : « le métier de soignante est un beau métier. J'aime la richesse des rencontres à domicile. On apprend beaucoup des gens et sur soi en faisant ce métier. En plus, le cadre de travail est agréable avec de la flexibilité. Nous avons aussi des primes intéressantes. Même si le métier est parfois difficile parce qu'il faut s'adapter à chaque patient, nous avons des cheffes à l'écoute de nos besoins et de ceux des patients. »

La réforme des Services Autonomie à Domicile nous impose une réorganisation pour les années à venir, nous avons donc aussi besoin de bénévoles pour rejoindre le Conseil d'Administration et s'investir dans ce projet à construire pour le Trièves. N'hésitez pas à vous faire connaître !



SIAD DE MENS
348 RUE DES TERRES DU RUISSEAU,
38710 MENS.
04 76 34 67 83
ACCUEIL@SIADDEMENS.FR

Le SIAD de Mens, grâce à de nombreux dons, dispose de matériel de maintien à domicile (chaises roulantes, déambulateur, ...) que nous mettons à disposition sur simple demande.

14 DÉCEMBRE : LE PÈRE-NOËL ÉTAIT À MENS

Cette année encore, petits et grands étaient nombreux au départ de la mairie pour suivre le chemin jalonné de papillotes qui les a conduits jusqu'au Père-Noël. Bien installé dans sa cabane, il a pu les accueillir à leur arrivée. De nombreux enfants ont posé avec lui afin de faire de belles photos souvenirs.

Puis le Père-Noël a illuminé le magnifique sapin qui avait été décoré par les membres de la commission Vie quotidienne, aidés des services techniques de la mairie. La chorale du Club Bel âge, sous la direction de Lia-Marie Farque, a pu entonner des chants de Noël pour le plaisir de tous.



Le désormais traditionnel feu d'artifice de Noël a encore une fois illuminé le ciel mensois. Puis tout le monde a pu apprécier le vin chaud et le jus de pommes chaud préparés par les membres de la commission Animations.

Merci à elles et à eux, toujours prêts à faire de Mens un village animé.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

FRANÇOISE STREIT



LA RÉVOLUTION À MENS

C'est une période charnière de la vie publique française et cela s'est répercuté dans toutes les communes. Voici pour Mens quelques aspects de la participation « citoyenne » de cette époque

Les nouveautés pleuvent, dont le nouveau calendrier, presque « climatique et agricole » et la semaine de 10 jours. Le décadi est le jour de repos.

On se réunit beaucoup.

Deux sons de cloche pour le conseil général¹, un seul coup pour le conseil municipal

« Dudit onze germinal an deux (=31 mars 1794), de la République Française une et indivisible, à Mens, dans la maison commune, le conseil municipal tenant publiquement séance [...] l'agent national provisoire, ouï le conseil général, a arrêté que le conseil général sera convoqué par le son deux fois réitéré de la cloche et qu'il suffira de la sonner une fois pour la convocation du conseil municipal. »

On doit connaître les lois, et une lecture en est faite régulièrement, chaque décadi, et on prête serment de fidélité à la République

« Du 10 pluviôse an 4 (=19 janvier 1796), à l'heure de midi, à Mens, dans l'édifice servant au culte de la religion. [...] Lecture a été faite de la loi et de l'arrêté du Directoire exécutif, après quoi les fonctionnaires publics et les salariés présents, ont déclaré, en présence du peuple : « **qu'ils sont sincèrement attachés à la République et qu'ils vouent une haine éternelle à la royauté.** »

Le vingt messidor (=8 juillet 1799) an sept, **le décadi a été célébré.** Il a été fait lecture du bulletin décadaire et des lois.

Le trente messidor (=18 juillet 1799) an sept **le décadi a été célébré,** Il a été fait lecture du bulletin décadaire et des lois.

Le dix nivôse (=30 décembre 1799) an huit, le décadi a été célébré. Il a été fait lecture du bulletin décadaire et des lois. **Il a aussi été fait lecture de la constitution du 22 frimaire an huit.**

À nouvelles fête, aménagement d'un temple décadaire²

Comment était-il ? peut-être comme ce plan le représente ? En tout cas, il était décoré en blanc et bleu !



Le devis pour « l'hotel » (=l'autel) du temple décadaire de Mens du 25 germinal an sept (= 14 avril 1799) montre qu'on essaie de bien faire les choses.

8 toises planches
1 pieu bois
2 plateau bois blanc
12 chevilles
400 clous
21 journées de menuisier
39 crochets
3 arc-boutants de fer pour soutenir la galerie de l'hotel
4 barres de fer pour l'escalier servant de main courante
2 équerres pour l'angle des balustrades
56 petits fers carrés martinette
33 ½ fer plat fin
8 l blanc de céruse
8 l blanc de Troyes ;;;
1 l 10 .. bleu de Beziers
½ l noir de fumée
¼ bleu oriental
½ l idem commun
20 l huile de noix
1 pot de terre pour broyer les couleurs..
43 journées de peintre ou de plâtrier pour peindre ou perfectionner
Papier timbré pour l'état du présent 299 Frs

Le deux pluviôse (=21 janvier 1799) an sept à dix heures du matin dans le temple décadaire du canton de Mens l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des français a été célébré. [...]

Le dix prairial (=29 mai 1799) an sept la fête de la reconnaissance **a été célébrée avec autant de pompe que la localité a pu se permettre.** Il a été fait lecture [...] du bulletin décadaire et du bulletin des lois. Etant présents les fonctionnaires publics du canton, le citoyen Oddos agent municipal, Malvezin commissaire du pouvoir exécutif, Accarias secrétaire de l'administration, Segond juge de paix, Richard assesseur, Guichard greffier, et Rosset receveur de l'enregistrement. [...]

Le vingt-six messidor (=14 juillet 1799) an sept la fête du quatorze juillet a été célébrée. Il y a eu un convoi de

citoyens assez nombreux et a été chanté des hymnes patriotiques. [...]

Le trente vendémiaire (=21 octobre 1799) an huit **la fête de la victoire a été célébrée avec toute la pompe que la localité a pu se permettre. Il a été chanté des hymnes patriotiques. Le convoi de citoyens a été très nombreux, la garde nationale a sonné les armes et le régiment de dragons en cantonnement à Mens y ont assisté. [...]**

Source : AM anciennes Mens.

1. Équivalent d'un conseil cantonnal

2. Le temple décadaire était « l'édifice servant au culte de la religion », donc l'église Notre Dame

MUSIQUE EN OBIYOU

Atelier voix et improvisation avec Manon Benoit-Gonin à partir du mercredi 8 janvier, tous les mercredis à 19h hors vacances scolaires à Mixage à Mens. Tel 0626458007

Cours individuels de saxophone avec Muriel Delpui à partir du vendredi 10 janvier, les vendredis tous les 15 jours, dans la salle de musique de MEO à Mens, horaires à définir avec la prof.
Contact : 0610279403

Le Groupe musique folk amateur du Trièves autogéré accueille les musiciens tous niveaux, le mardi tous les 15 jours de 19 à 21 h à l'espace culturel de Mens.

Contact : 06 84 13 53 81

« SUR LA BRÈCHE » AU CINÉMA DE LA MURE LE 16 JANVIER

L'association Évènements a le plaisir de vous annoncer la diffusion de son film *Sur la brèche*, réalisé en 2021 par Tristan Delus, avec Stéphane Locatelli, Yannick Friset et un groupe d'acteurs amis tous débutants sauf une : **Anne-Lise PRAT**.



Ce thriller filmé dans notre beau Trièves sera diffusé le jeudi 16 janvier au Cinéma-théâtre de La Mure à la séance de 20h.

DEUX ÉVÉNEMENTS À RADIO DRAGON

⇒ **Jeudi 16 janvier – Inauguration en direct radio à partir de 18h**

Venez visiter le studio rénové de Radio Dragon et rencontrer la nouvelle équipe salariée lors de l'inauguration qui s'organisera autour d'une émission spéciale et festive du Cœur du dragon.



⇒ **Vendredi 24 et samedi 25 janvier – Nuit de la lecture à partir de 16h**

Venez lire un extrait de votre choix au micro de Radio Dragon (poésie, chansons, romans, etc.) ou jouer de la musique. Vous avez envie de partager une lecture qui vous a plu sur les ondes? de vous former à la technique ou l'animation radio ? de jouer d'un instrument en direct ? La « Nuit de la Lecture » est l'occasion de faire tout ça dans une ambiance collective et conviviale. Si vous avez envie de lire quelque chose sans choisir à l'avance un texte, nous aurons préparé une sélection sur le thème de l'amitié, en lien avec la médiathèque de Mens et La Palpitante.

Pour le buffet partagé, régalez-nous de vos spécialités culinaires pour cette folle nuit à passer ensemble.

Sans réservation. Ouvert à tous et toutes.

Radio Dragon, place de la Halle, Mens

radiodragon@poivron.org / 09 80 83 62 78

LES DÉS CALÉS

VENDREDI 24 JANVIER À PARTIR
DE 19H À L'ESPACE CULTUREL DE MENS

Venez découvrir ou mieux connaître votre ludothèque préférée à l'occasion de notre assemblée générale annuelle, suivie d'un repas partagé (amenez vos spécialités on s'occupe des boissons !) et d'une soirée jeux de folie ! On vous réserve aussi quelques surprises...

La ludothèque Les Dés calés du Trièves, ce sont plus de 600 jeux, des permanences tout public, des soirées jeux (la prochaine soirée mensuelle aura lieu le 10 janvier à partir de 18h30 à l'espace culturel), des ateliers d'initiation, du jeu de rôle et un Fantastique festival !

Notez dès à présent que cette année le Fantastique festival se tiendra du 10 au 12 octobre.

Contact : ludotheque.trieves@gresille.org

Infos : <https://trieves.games>

Venez vous initier ou vous perfectionner au jeu de go, tous les mardis dès 16h30, au Café des Sports à MENS.

Contact : **FABIEN VALET** / 06 20 79 29 31

ATELIERS POTERIE-MODELAGE IL RESTE QUELQUES PLACES!



LES SENTIERS D'ARGILE

Le mardi de 18h à 21h du 14 janvier au 18 février

Le vendredi de 14h à 17h du 17 janvier au 21 février
à l'atelier de l'association Les Sentiers d'Argile, 107 rue du Breuil 38710 Mens.

Six séances pour concevoir, réaliser et émailler vos pièces. Selon votre rythme et vos souhaits, vous serez accompagné-e à réaliser des objets avec les techniques de modelage, de sculpture et d'estampage.

2 places de perfectionnement au tournage ouvertes par session

Tarifs selon les revenus.

Pour plus d'informations, contactez nous à :
lessentiersdargile@gmail.com

Au plaisir de vous retrouver à l'atelier, nous sommes ouverts les mercredis et samedis matin.

LÉNA ET NUMA



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

Agenda Mixages janvier 2025

Du 6 au 31 janvier

EXPOSITION "WEST"

DESSINS AU CRAYON
DE CLAUDE SAVART
LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

lundi 6 janvier

LE REPAS D'ISABELLE

VENEZ CUISINER AVEC ELLES ET EUX À
MIXAGES DÈS 10H OU
JUSTE POUR DÉJEUNER.

en janvier

MA VIE DE GRAND-PARENT

POUR ÉCHANGER SUR LES JOIES,
PLAISIRS ET LES SOUCIS,
ENTRE GRANDS-PARENTS, ET
MÊME ARRIÈRE
GRANDS-PARENTS !
BIENVENUE À TOUS ET TOUTES
À MIXAGES, UNIQUEMENT SUR
INSCRIPTION.

Jusqu'au 31 janvier

COLLECTE/ÉCHANGE DE JEUX ET JOUETS

VOUS DÉPOSEZ (OU PAS) UN JEU/JOUE
PROPRE ET EN BON ÉTAT, VOUS
REPARTÉZ (OU PAS) AVEC UN AUTRE.
IL EST TEMPS D'OFFRIR
DE L'OCCASION !
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

*Toute l'équipe de Mixages vous souhaite
une année de solidarité, de gaieté et
bien sûr, une excellente santé !*

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2025

Les demandes de subvention pour l'année 2025 sont à adresser **avant le 15 janvier** à Charlotte Rastello par mail à : charlotte.rastello@mens.fr.

Elles peuvent également être déposées à la Tréseau, 35 place de la mairie, tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h0. Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la mairie : www.mairie-de-mens.fr

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE ENTRÉE PAR LE PARC DU CROCODILE À 18H30

Dimanche 12 janvier : «En fanfare » d'Emmanuel Courcol, 1h44.

Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...



**La suite de la programmation n'est pas connue au moment de l'impression.
La prochaine séance aura lieu le 26 janvier.**

Pour tout renseignement, consulter le site www.ecranvagabond.com

Organisé par *Prochaine Sortie* et *l'Écran Vagabond du Trièves*

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit
(enfant et abonnement) : 3,50€

Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com

06 23 77 25 18



Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME JANVIER 2025

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux. (Ateliers parents-enfants)

- ⇒ MERCREDI 8 et 22 **temps de jeux et d'échanges** à Mixages
- ⇒ MERCREDI 15 **animation à la médiathèque du Percy** avec **Amalia Cardoso (sur inscription)**
- ⇒ MERCREDI 29 **Découverte d'instruments de musique d'ici et d'ailleurs** avec **Vincent Hickman (sur inscription)**, à Mixages

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cdctrieves.fr

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale
Mairie de Mens

principal au cours de l'année 2024 et les motivations de nos votes.

Ainsi, nous n'avons pas voté le budget général car nous sommes en désaccord sur plusieurs points, en particulier concernant l'argent public affecté au camping et l'augmentation des coûts de fonctionnement (personnel, prestations de services, budget études). Nous sommes également en désaccord avec la révision du plan local d'urbanisme car cette révision va générer des coûts importants en dépenses et en temps et elle va retarder la révision du règlement site patrimonial remarquable, essentiel de notre point de vue pour faciliter la rénovation de l'habitat. A nos yeux c'est une priorité dans le contexte de tension sur le logement à Mens.

Ces choix, faits par la liste majoritaire, vont fortement peser sur les moyens financiers de la commune. Ce d'autant, que le contexte national est marqué par un manque de visibilité pour l'avenir concernant le financement des activités des collectivités locales. Certes, les collectivités locales ne sont pas responsables du déficit de l'État, mais elles dépendent de subventions d'investissements ou de compensations de l'État pour leur fonctionnement depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Nos collectivités vont être impactées par l'évolution du budget de l'état et les décisions de restrictions budgétaires. A nos yeux, il est donc essentiel d'affecter les ressources de notre commune aux actions d'intérêts général et non <, notamment, pour prendre la place des initiatives privées.

Nous revenons sur quelques points importants des conseils de novembre et décembre :

L'évolution des ressources en personnel des 10 dernières années nous ont été présentées : nous avons été surpris des chiffres pour la période 2020/2024 avec une évolution des effectifs en équivalents temps plein de 10,2 fin 2020 à 11,9 fin 2024. Sur la même période, il nous est indiqué que la masse salariale est passée de 430.000€ à 594.000€, soit une augmentation de 38 % sur 3 ans. Dans le même temps, les prestations de services ont également fortement augmentées. Même en tenant compte de l'inflation sur la période aux environs de 10 %, l'augmentations de la masse salariale se situe aux alentours de 25 % sur 3 ans pour une évolution des effectifs de 16,7 %.

C'est pour ces raisons, que nous avons émis de réserves et que nous nous sommes opposés à l'augmentation des effectifs, de façon à laisser de la marge de manœuvre pour les projets de la commune. Ainsi nous avons apporté un vote

Pour ce premier numéro 2025, que vous recevrez en début d'année, nous avons fait le choix de revenir sur les principaux travaux du conseil municipal

favorable au poste de chargé de mission petite ville de demain et nous poursuivrons sur cette ligne pour des postes clairement affectés à des projets et financés.

La mise en place d'une délégation de service public (DSP) pour la gestion du camping municipal

Nous avons voté contre cette délibération rappelant que le passage du camping dans le domaine privé de la commune aurait permis de maintenir un bail commercial pour un activité de nature privée et commerciale. Quelle est la mission de service public du camping ? Nous doutons que le contenu de la DSP nous donne la réponse sauf à dénaturer la vocation de camping de cet équipement. Pour le moment, en tout cas, les moyens financiers et humains de la commune qui lui sont affectés ne répondent pas à une mission de service public et grève les marges de manœuvres de la commune.

Le positionnement de la commune sur le transfert de compétences à la CDC su Trièves.

La communauté de communes porte, pour le compte des communes, une étude sur le transfert de la compétence eau au 1 janvier 2026. Aujourd'hui, l'obligation du transfert est remise en cause dans un contexte législatif incertain. Le président de la CDC a interrogé les communes sur leur position pour le cas où l'obligation ne serait plus effective.

Lors du débat au sein du conseil municipal, la poursuite de l'étude est consensuelle. A nos yeux, les enjeux de partage de la ressource en eau, la maîtrise de la qualité de l'eau, les besoins en ingénierie, les besoins de continuité du service rendent indispensables ce transfert de compétences. Nous avons entendu les remarques sur le risque de privatisation de l'eau évoquées par des conseillers de la majorité municipale. Ce motif nous paraît sans fondement pour s'opposer au transfert. Cette hypothèse n'a jamais été évoquée au conseil communautaire et une telle proposition n'obtiendrait pas la majorité requise des votes des élus qui ont pour rôle de représenter leur commune dans les décisions prises au niveau du territoire du Trièves.

Nous avons voté l'ensemble des délibérations relatives au budget de l'eau et assainissement, en particulier les tarifs 2025 afin de pouvoir assurer les investissements nécessaires pour notre commune et de progresser dans la convergence avec les tarifs de la communauté de commune du Trièves pour préparer la reprise de compétence en 2026 que nous appelons de nos vœux.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et que cette nouvelle année 2025 vous apporte bonheur, santé, réussite et amour pour vous et toute votre famille et que vos vœux les plus chers se réalisent.





Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

LES APPREAUX ?

La compétence des zones artisanales est celle de la Communauté de communes (CCT). C'était donc à la CCT d'étudier au préalable les besoins des artisans, localiser dans le Trièves le foncier commun pour accueillir cette nouvelle ZA. Rien de cette procédure n'a été respecté dans le projet des Appreaux par la mairie de Mens.

La municipalité est partie seule, coûte que coûte, cherchant maintenant à faire passer par tous les moyens les Appreaux comme un projet de la CCT. Coûte que coûte sur un terrain dont l'aménagement coutera cher pour l'artisan qui n'aura pas forcément les moyens d'acheter un local, compte tenu de la situation et de l'humidité persistante du sol.

Coûte que coûte en épongeant le déficit prévisible de l'opération avec l'argent public, l'argent des contribuables. Coûte que coûte en ponctionnant notre réserve foncière au détriment des besoins d'espace pour des logements à des prix accessibles au Pré Colombon ou sur l'ancien silo, si essentiels désormais pour accueillir le retour des jeunes de Mens, et des nouveaux arrivants.

Coûte que coûte, sans associer à la réflexion, les habitants sur les priorités de notre commune. Ce n'est pas avec des Post-It de couleur, de l'atelier du PLU, que cette question peut être abordée, mais bien par une réunion publique monsieur le maire ! Bonne année Mens !

PIERRE KERMEN
CITOYEN ACTIF DU TRIÈVES
DROIT DE RÉPONSE PAGE 5



UN PROJET CITOYEN

Comment avoir notre mot à dire dans les décisions qui nous impactent ? Un groupe de Triévois-es et de Matheysin-es s'est lancé dans une démarche de démocratie participative en vue des prochaines présidentielles.

Venez découvrir ce projet, poser vos questions, et boire le verre de l'amitié.

Réunion publique samedi 1^{er} février
Salle des Sagnes à 17h

Contact : bienvenue@pourquoipasdimanche.fr

ASSOCIATION POURQUOI PAS DIMANCHE

LA VIE DU TUM...

L'équipe du TUM vous présentent tous ses vœux de bonheur et réussite en ce début d'année 2025.

Une fois encore, merci aux employé.e.s communaux qui été comme hiver, qu'il pleuve, neige ou fasse soleil, vous portent à domicile, chaque mois, votre exemplaire du journal. Distribué auparavant par la poste, des économies ont ainsi été réalisées et une plus grande souplesse gagnée dans la réalisation et l'impression du TUM par nos soins.

Le TUM est aussi disponible sur le présentoir dans l'entrée de la mairie et tous les anciens numéros sont sur le site mens.fr.

Nous vous rappelons que le comité de rédaction est ouvert à toutes les bonnes volontés. Photographies d'événements, propositions d'articles, idées de portraits et rédacteurs et rédactrices seront toujours bien accueillis.

MATTHIEU AVRAIN
RÉMY BACHER
GISÈLE MONNIOT
MARC MOREAU
GENTIANE VERNAY

L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.

Décès :

M^{me} CAVALIÈRE Marie-Thérèse veuve DUCRUEZ décédée le 29 novembre 2024

M^{me} BERTRAND Raymonde veuve GAYMARD décédée le 21 décembre 2024

M. ARTHAUD Henri décédé le 22 décembre 2024

EN JANVIER

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis 9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 21 janvier à 18h30



Bernadette Bono, dans l'action au service des autres

Après avoir vécu de nombreuses années à Marseille et à Aix-en-Provence, Bernadette Bono a choisi de venir habiter le Trièves à sa retraite en 2007. La région ne lui était pas inconnue puisqu'étant enfant elle a passé ses vacances à Lalley dans la maison familiale.

Portrait d'une habitante de Mens engagée pour le lien et la transmission.

En arrivant dans le Trièves, Bernadette a voulu mettre son énergie dans une action tournée vers les autres. Son parcours professionnel riche et varié dans les domaines du social et de la formation l'ont conduite à s'investir comme bénévole à l'ADMR. En 2020, lorsque le président quitte l'association, Bernadette s'embarque dans l'aventure de reprendre la présidence. « Pour moi, cela n'avait pas de sens de le faire seule. Je voulais qu'il puisse y avoir des échanges avant de prendre des décisions ».

C'est donc une co-présidence à 3 qui se met en place, et qui permet de porter collectivement les tâches importantes que représentent la gestion des finances et l'accompagnement de la quinzaine de salariées.

« Mon souhait en arrivant à la présidence a été que chaque bénévole qui arrive à l'ADMR arrive avec un projet. Cela permet de se répartir les tâches, mais aussi de fidéliser les personnes engagées en les responsabilisant dans l'association. Quand on travaille sur des missions et que l'on fait avancer ensemble les dossiers, on se sent plus utile que quand on est en réunion uniquement pour valider des décisions ».

De par son expérience professionnelle dans la formation, notamment chez les Compagnons du Devoir, Bernadette est très attachée à la transmission, à la formation des aides à domicile et auxiliaires de vie et à la reconnaissance du métier. Elle a mis en place avec Céline Ailloud-Perraud de l'association Rotations Culturelles une formation sur l'approche avec les personnes et sur l'accompagnement social. « Quand on commence ce métier, ce n'est pas facile de savoir quelle posture adopter. Il y a la théorie, mais ça ne suffit pas. J'ai voulu que les aides à domicile et auxiliaires de vie soient formées sur la manière de communiquer ou de repérer ce que les personnes peuvent encore faire, pour préserver le plus possible leur autonomie ». Elles font un travail extraordinaire au quotidien auprès des personnes en difficulté. D'autres temps de formation ont lieu régulièrement : formation « Nouveaux embauchés », analyse de la pratique, premiers secours, rencontres avec des professionnels de santé ou des patients pour parler du vécu de la maladie.

Bernadette est aussi membre du CCAS¹ de Mens depuis 2020 et du CIAS à la Communauté de communes. « J'étais d'accord pour en faire partie, à la condition qu'on ne fasse pas que les colis de Noël ». De nouveaux projets ont vu le jour, pour compléter les actions déjà mises en place les années précédentes

La volonté et les idées ne manquent pas à cette bénévole investie pour les autres et pour le lien social.

« Je suis contente de continuer à donner un sens à ma vie en faisant du bénévolat. Cela me permet de rencontrer des personnes de tous horizons et d'une grande richesse. Je suis fière d'avoir construit une équipe de bénévoles qui tourne bien, qui sont présents et impliqués ».

GENTIANE VERNAY

1. voir dossier pages 2 et 3

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE JANVIER : 12/01/25. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr